



POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES
Chambéry & Communes Associées
RFLA

POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES-CRÉMATORIUM

86 Square Louis Sève - 73000 CHAMBÉRY

Tel: 04-79-60-50-70 - conseillers.funeraires@pfcca.fr

SAEM au capital de 610000 00€ RCS 822954723 CHAMBERY

SIRET: 82295472300026 APE 9603Z

N° intracommunautaire: FR 05 822954 723

N° habilitation: 23-73-0050 N°ORIAS 17 004 732

Responsable légal: Mr PACHOJD

MAIRIE D'AMBERIEU EN BUGEY

**Place Robert Marcelpoil
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY**

Obsèques de : Monsieur X

Né le : 01/01/2000

Décédé le : 01/01/2025

ANNEXE A L'ARRETE DU 23 AOUT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

DEVIS N° 0002501392

(Document émis en Euro)

Code client :

Date: 14/05/2025

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
1- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la maire, de la police, des représentants du culte, frais de dossier,...)	209,17	251,00	Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse	20,00	20,00
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt					
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		

(*) Prestations non prévues par l'arrêté du 23

14/05/2025 16:08:11

Page : 1/4

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe								
Housse mortuaire								
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES								
Cercueil CERCUEIL PIN "PREVAL"	258,33	310,00	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou l'urne					
Plaque d'identité apposée sur le cercueil Capiton	34,17	41,00						
Autres (*)			Autres (*) CAPITON "MT 60 BLANC"	73,33	88,00	Autres (*)		
4- MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Personnel	229,09	252,00						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIERE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire								
Forfait de transport Transport pour 1 km aller/retour	229,09	252,00						
Personnel								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT		
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC	
6- CEREMONIE FUNERAIRE									
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	111,82	123,00							
Personnel (dont 1 porteurs)	214,17	257,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances	60,83	73,00	Frais de culte Taxes municipales pour convoi			
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			
7- INHUMATION									
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation			
Creusement et comblement de fosse									
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire			Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)			
8- CREMATION									
Crémation	686,67	824,00				Taxes municipales pour crémation			
Personnel pour crémation									
Fourniture d'une urne avec sa plaque									
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)						
Autres (*)			Autres (*) Urne Métal Réf 65	54,17	65,00	Autres (*)			

Validité de devis : 1 mois

Je soussigné demeurant déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M. X en
qualité de Conjoint

TOTAL hors taxes : 2180,83**TVA :** 375,17**TOTAL toutes taxes comprises :** 2556,00**Bon pour accord****Signature :*****Vous avez été reçu par MICHAEL BRUN***

* Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

- Les régies et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital. (article L.2223-32 abrogé)

- Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)

* Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)

CONDITIONS DE VENTE

Facture acquittée sous réserve d'encaissement

Pour les professionnels: La présente facture sera payable à l'échéance figurant sur la facture. Aucun escompte ne sera appliqué pour paiement anticipé.

En cas de non respect de l'échéance, des intérêts de retard pourront être facturés à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due.

Voir conditions générales de vente.

Conformément aux dispositions du Code de la Consommation, vous disposez d'un accès à un Médiateur de la consommation des opérations funéraires en vue de la résolution amiable de tout éventuel litige.

Les modalités de saisine de ce Médiateur sont précisées dans le document annexé aux conditions générales de vente.